

AUTRES RISQUES ...



Electricité :électrisation, électrocution

- ◆ **Ne pas intervenir** sur les équipements et les armoires électriques sans habilitation électrique .
- ◆ **Ne pas utiliser** de matériels défectueux et le signaler.
- ◆ **Ne pas toucher** un appareil sous tension avec les mains mouillées



La réglementation prévoit que l'employeur doit fournir des équipements de protection et que le salarié doit les utiliser

Incendie : asphyxie, brûlures.

- ◆ **Alerter** les secours et le responsable.
- ◆ **Ne pas utiliser** l'ascenseur.
- ◆ **Utiliser** l'extincteur si possible.
- ◆ **Evacuer** les lieux.



Je signale immédiatement tout incident à mon employeur



SIEGE SOCIAL

4 Rue Raymond Aron

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

tel 03.26.70.40.10 mail : stsm51.fr



Quartier Valmy—6 allée Cuirassier

51800 SAINTE MENEHOULD

tel 03.26.60.87.99 mail : stsm51.fr



24 rue Ampère

51300 VITRY LE FRANCOIS

tel 03.26.74.22.98 mail : stsm51.fr

N'hésitez pas à solliciter le service de Santé au Travail

Aide à domicile Conseils au salarié



Préservons la
Santé au Travail



- ▶ Port de charges (poubelles...)
- ▶ Station debout prolongée (repassage...)
- ▶ Port des enfants, aide au coucher, au lever
- ▶ Déplacement du petit mobilier
- ▶ Geste répétitifs (vitres, poussières...).
- ▶ Travail à des hauteurs différentes (nettoyage en hauteur, nettoyage des sols, des plinthes...)
- ▶ Sols mouillés, encombrés
- ▶ Endroits mal éclairés.
- ▶ Travail dans les escaliers
- ▶ Travail en hauteur
- ▶ Manipulations des déchets
- ▶ Plaies en contact avec des fluides corporels (sang, urines, selles...)
- ▶ Aide à la toilette
- ▶ Utilisation de produits d'entretien (décapants, désinfectants, dégraissants)
- ▶ Réactions chimiques liées aux mélanges
- ▶ Projections accidentelles

Les facteurs de risques

- ▶ Douleurs dorsales
- ▶ Douleurs des bras, épaules
- ▶ Entorses-fractures
- ▶ Contusions-plaies
- ▶ Coupures-piqûres
- ▶ Contamination
- ▶ Brûlures de la peau
- ▶ Irritations respiratoires
- ▶ Irritations de l'œil

Les effets

LES CONSEILS DE PREVENTION

Postures/manutention manuelle

- ◆ **Faire attention** à ses postures de travail. S'asseoir pour certaines tâches (épluchage de légumes...).
- ◆ **Adapter** les outils de travail à la tâche à réaliser (table à repasser, réglage de la hauteur du lit...)
- ◆ **Utiliser** le matériel d'aide pour le lever/coucher de la personne .
- ◆ **Utiliser** le matériel télescopique : manche de balais, aspirateur...)
- ◆ **Alterner** les tâches de travail.

Plaies

- ◆ **Porter** des gants.
- ◆ **Porter** une tenue de travail (blouse, surblouse, masque)
- ◆ **Être vigilant** lors de la présence d'objets coupants (verre, lame) ou piquants (aiguille, seringue).

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

Respectez les consignes de sécurité !

Chutes/glissades

- ◆ **Porter** des chaussures adaptées (fermées, et plates et antidérapantes)
- ◆ **Ne pas marcher** sur un sol mouillé .
- ◆ **Utiliser** du matériel télescopique ou du matériel stable (escabeau, marchepied...) pour les travaux en hauteur.

Produits chimiques

- ◆ **Porter** une tenue de travail fournie par l'employeur : gants, blouse, lunettes ...
- ◆ **Ne pas fumer, boire ou manger** avec les mains souillées
- ◆ **Se laver** régulièrement les mains et en fin de mission .
- ◆ **Connaître** la signification des étiquettes reconditionnés.
- ◆ **Ne jamais mélanger** les produits.

